

SEANCE DU 26 AOÛT 2024

Date de convocation : 16/08/2024

Date d'affichage : 16/08/2024

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-six août à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de CAMBERNON, régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Philippe VAUGEOIS, Maire.

Présents : MM. Christine BISSON, Bastien PEZERIL, Marie-Laure LEHENAFF, Benoît FOURREAU, Michel PENLAE, Joël PEZERIL, Philippe VAUGEOIS.

Absents excusés : MM. Prescilla LEGLUAIS, Jérôme MAUGER, Alexandre HERMAN, Nadia CHETTOUH.

Absents : Martine HERMAN, Céline ROCQUES.

Secrétaire de séance : Christine BISSON

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 1^{er} JUILLET 2024

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte-rendu du 1^{er} juillet 2024.

PAIEMENT DES CONGES PAYES DE L'ANCIENNE SECRETAIRE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la précédente secrétaire avait un solde de congés payés de 6 jours et demi, qu'elle n'a pas pu prendre du fait de la durée de son préavis.

De ce fait, il propose aux membres du Conseil Municipal de l'indemniser sur la base de 379.39 € brut.

De plus, au vu de la situation actuelle au niveau du secrétariat de mairie, monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'allonger le temps de travail de la nouvelle secrétaire : d'une journée de travail par semaine jusqu'au 31 décembre 2024.

Après débat, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents accepte les propositions.

COMPETENCE PUBLICITE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal d'un courrier reçu du Président de la CMB (Coutances Mer et Bocage) précisant que plusieurs mairies lui ont fait part de leur souhait de conserver la compétence publicité à l'échelon communal, comme leur permet la loi.

De ce fait, dans un souci de cohérence à l'échelle de l'ensemble des communes du territoire communautaire, l'exercice de la compétence de police de la publicité extérieure au profit des maires se poursuivra dans la continuité du transfert qui s'est opéré le 1^{er} janvier 2024.

RENTREE SCOLAIRE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que 106 élèves sont inscrits sur le regroupement pédagogique intercommunal Cambernon Monthuchon.

67 élèves fréquentent l'école de Cambernon, 39 celle de Monthuchon.

ASSAINISSEMENT

Concernant la station du bourg, la mise en service a eu lieu en 1993, sa capacité est de 150 équivalents habitants, 95 habitants sont raccordés.

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du rapport annuel 2023 des stations d'épuration de la commune.

La totalité des effluents arrive gravitairement à la station ; aucune modification sur le réseau n'a été constatée en 2023.

Globalement l'eau épurée est de qualité physico-chimique moyenne à bonne et l'entretien de la station et de ses abords est régulier et satisfaisant.

Concernant la station située au village de l'Aubrière, mise en service en 2014, la capacité est de 80 équivalents habitants, 60 habitants sont raccordés.

La totalité des effluents arrive gravitairement à la station. Un poste de refoulement est présent en entrée de la station.

Aucune modification sur le réseau n'a été constatée en 2023.

Globalement l'eau épurée est de qualité physico-chimique moyenne.

REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire précise aux membres du Conseil Municipal que la consommation d'eau continue de diminuer chaque année et de ce fait la redevance assainissement diminue.

De plus il est maintenant nécessaire de prendre en compte dans le budget assainissement le coût d'entretien des deux stations par l'employé communal.

Après débat et au vu des éléments présentés, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents décide de procéder à l'augmentation de la redevance assainissement au 1^{er} janvier 2024.

Prime fixe : 67 €

Part proportionnelle : 2.10 € le m3.

BILAN COMPTABLE MI-ANNEE

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le bilan à mi-année du budget général de la commune.

Celui-ci est conforme aux prévisions budgétaires à l'exception du poste énergie électricité qui marque une augmentation sensible.

TRAVAUX MAIRIE

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal d'un courrier reçu de monsieur Jean-Philippe Laquaine, architecte, concernant les travaux de la mairie. L'appel d'offres sera lancé la première semaine de septembre pour un démarrage de travaux mi-octobre.

La réception des travaux est prévue fin juillet 2025.

Le montant prévisionnel des travaux passant de 207 523 € à 240 428 €, une actualisation de la rémunération de la maîtrise d'œuvre est nécessaire.

De ce fait, un avenant de 7304.24 € est nécessaire.

Après débat, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents accepte cet avenant.

LOGEMENT DES ECOLES

Messieurs Penlaë Michel et Pezeril Joël, adjoints, précisent aux membres du Conseil Municipal qu'un état des lieux au logement des écoles a été effectué le 12 août dernier.

Ils sembleraient que des travaux dont des travaux d'électricité soient à prévoir.

Un diagnostic énergétique et de sécurité de l'installation électrique sera effectué.

DEVIS ADRESSAGE

Monsieur Penlaë Michel, adjoint, présente aux membres du Conseil Municipal un devis concernant la mise en place de panneaux d'adressage. Ce devis est identique à celui de décembre 2023, et devra être affiné vraisemblablement à la baisse, lorsque les implantations pour les routes seront définitivement.

Après débat, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents accepte le devis de la société SIGNAUX GIROD d'un montant de 27000 €.

FDGDON

Monsieur Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le bilan départemental du 31 juillet 2024 concernant la lutte collective contre les frelons asiatiques dans le département. La saison 2024 bénéficie d'un démarrage beaucoup plus calme que les deux années précédentes ; ce qui place ce début de saison dans les années les plus faibles connues depuis l'année 2018.

REPAS DES ANCIENS

Le repas des anciens se tiendra le 19 novembre prochain.
Les membres du Conseil Municipal ont arrêté le menu.

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Madame BISSON Christine rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'un concert de musique baroque aura lieu le dimanche 8 septembre à 17 heures à l'église de Camberton.
- 2) Les membres du Conseil Municipal proposent que les vœux de la municipalité se déroulent le samedi 11 janvier dans la salle des fêtes.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée le lundi 14 octobre 2024 à 19 h 00.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire lève la séance à 20H05.